



Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie

<https://www.aphg.fr>

> L'association > AGHORA et Tribunes > Le Vél d'Hiv, la France et l'historien



# Le Vél d'Hiv, la France et l'historien

Tribune libre

jeudi 27 juillet 2017

Par Sébastien Ledoux. [\[1\]](#)

**La Rédaction du site internet national et de la revue *Historiens & Géographes* publie une série de tribunes libres afin d'ouvrir le débat dans le cadre des réflexions de la communauté éducative. Ces textes proposent des points de vue, des analyses qui appellent à la discussion. Ils n'engagent ni l'association ni la Rédaction.**

***Les débats politiques actuels autour de la question de la responsabilité de la France dans la rafle du Vél d'Hiv viennent contrarier un certain consensus qui semblait établi depuis le discours de Jacques Chirac en juillet 1995.***

Après Marine Le Pen en avril dernier, c'est aujourd'hui Jean-Luc Mélenchon qui conteste sur son site la déclaration du président de la République Emmanuel Macron reconnaissant la responsabilité de la France dans la rafle du Vél d'Hiv, ce qui conduit, selon le dirigeant de La France insoumise, à « *admettre une définition essentialiste de notre pays totalement inacceptable* ». Des propos en contradiction avec ceux tenus trois mois plus tôt suite aux déclarations de la candidate de l'extrême droite. Regrettant une « *polémique inutile* », Jean-Luc Mélenchon se référait alors explicitement à la position de Jacques Chirac en affirmant pour finir : « *La République française n'est pas coupable mais la France l'est.* »

Que peut l'historien alors que les acteurs politiques produisent leur lecture divergente et variante de cet événement ? [\[2\]](#)

L'historien ne saurait se satisfaire de prendre part aux affirmations pour s'engager dans un statut d'expert du passé à dire, dans une intention performative, que le crime du Vél d'Hiv a été commis ou non par la France. En clair, il ne lui revient pas de trancher le débat pour statuer, en arbitre, si oui ou non, c'est la France qui a commis la rafle du Vél d'Hiv. La France, comme toute nation est une entité politique autant qu'imaginaire dans le sens où elle associe sans cesse des réalités institutionnelles, juridiques, administratives avec des investissements symboliques et affectifs sur des objets qui ont pour fonction de l'incarner. Si l'historien analyse les mises en récit successives qui construisent une nation, par le biais des discours, des monuments, des commémorations, etc., comment pourrait-il s'attribuer le pouvoir de définir ce qu'est la nation ?

Il peut en revanche avancer les preuves de l'implication active de l'administration française à tous ses niveaux dans la déportation des 13. 152 Juifs raflés les 16 et 17 juillet 1942 à Paris et en région parisienne, puis déportés à Auschwitz-Birkenau entre juillet et août sans aucune aide du régime nazi. Il est en mesure de qualifier cet acte de persécution antisémite en l'articulant à l'idéologie raciste et antisémite propre au gouvernement de Vichy, ce qui fait de la rafle du Vél d'Hiv un crime français. Mais l'historien peut relever dans le même temps les actes de sauvetages de Juifs organisés par des organisations résistantes ou effectués par des Français ordinaires qui défiaient l'autorité de Vichy comme celle de l'occupant nazi, parfois justement au nom de la France.

Cela ne suffit pas pour autant dans le débat actuel qui relève du passé mais aussi de l'histoire de ses usages. Il revient aussi à l'historien d'élucider ce qui a rendu possible ce propos totalement inédit - « *la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable* » - dans la bouche d'un président de la République prononcé un jour de juillet 1995. Pour cela, se gardant de toute vision linéaire de l'histoire, il convient de s'efforcer de déplier cette parole pour la dégager de ce qui lui est ensuite advenu jusqu'à aujourd'hui. Cette parole politique provient d'acteurs et s'inscrit dans un contexte

d'énonciation précis. Les acteurs qui entourent Jacques Chirac pour la préparation de la rédaction de son discours qu'il prononce à la cérémonie du Vél d'Hiv sont sa conseillère à l'Élysée Christine Albanel et Serge Klarsfeld, proche de Jacques Chirac depuis les années 1980. Déjà en juillet 1986, alors qu'il est maire de Paris et Premier ministre, Jacques Chirac prononce un discours écrit par Christine Albanel lors de la cérémonie commémorant la rafle, dans lequel il cite un extrait du livre de Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz : le rôle de Vichy dans la solution finale de la question juive en France 1943-1944*, paru un an plus tôt : « [...] Le régime de Vichy a abouti à une faillite morale et s'est déshonorée en contribuant efficacement à la perte d'un quart de la population juive de ce pays ».

En 1995, Jacques Chirac, qui vient d'être élu président de la République, veut cette fois aller plus loin que son discours de 1986 et plus loin que le décret pris par Mitterrand en février 1993 instaurant pour la rafle du Vél d'Hiv une « journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite *gouvernement de l'Etat français (1940-1944)* ». Il suit la ligne défendue par Serge Klarsfeld, qui recommande d'engager publiquement la responsabilité de la France et pas seulement celle de l'Etat français. Le chef de l'Etat propose ainsi aux Français le récit des deux France : l'une représentée par le régime de Vichy, auteur du crime irréparable, l'autre incarnée par De Gaulle et les Justes de France qui ont sauvé des Juifs. Ce propos, qui tient lieu aujourd'hui d'héritage institutionnel dans lequel Emmanuel Macron vient de s'inscrire, est accepté et salué dans une large mesure, car il est énoncé dans une grammaire culturelle dominée par le devoir de mémoire qui structure les représentations du passé en faisant de la reconnaissance et de la réparation des souffrances subies par des individus et des communautés un nouveau paradigme politique et social.

Dans la construction de ce consensus, signalons qu'un autre acteur majeur de la mise en mémoire de la Shoah en France, Robert Badinter, a pour autant qualifié les propos tenus par Jacques Chirac en juillet 1995 de « *mots irréparables* » ayant conduit à une « confusion », estimant que « *nous, Républicains, nous n'avons rien à voir avec le régime de Vichy* » [3]. Derrière les usages du passé et les conflits d'interprétation autour de la rafle du Vél d'Hiv, on voit que l'événement ne se réduit pas à sa dimension factuelle mais est « *ce qui advient à ce qui est advenu* », selon les mots de l'historien Pierre Laborie récemment disparu. [4]

© Sébastien Ledoux, 20 juillet 2017. Tous droits réservés.



Illustration « en une » : La seule photographie du Vel d'Hiv, avec les bus stationnant devant l'entrée.

---

## Notes

[1] Historien (Paris 1), auteur de « *Le Devoir de mémoire : une formule et son histoire* » — 20 juillet 2017. Extrait du message envoyé par l'auteur au Secrétariat général : « Je me permets de vous adresser mon point de vue sur la question de la responsabilité de la France dans la rafle du Vel d'Hiv', avec un hommage en conclusion à Pierre Laborie (...) ». Première publication sur le site de *Libération*, <http://www.liberation.fr/debats/201...>

[2] NDLR. Voir également le compte rendu d'une rencontre de l'auteur avec la Commission civisme de l'APHG en 2009, [lien ici](#)

[3] Entretien avec l'auteur cité dans *Le Devoir de mémoire : une formule et son histoire*, CNRS Éditions, 2016. NDLR : Compte rendu de l'ouvrage [sur le site de l'APHG ici](#)

[4] NDLR. Hommage de l'APHG à Pierre Laborie, [lien ici](#)